Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • Saint-Laurent d'Aigouze | N° 42 | Avril 2023

LA CAMARGUE GARDOISE RENOUVELÉE

Grand Site de France !

Budget 2023 :
engagé dans l'action

Quels centres-villes
pour demain ?

La culture
à fleur de sel

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

8

18

© OT AM
12

12

14

Sommaire

4 INFOS PRATIQUES
PAROLE DE L'OPPOSITION

5 L'ACTU EN BREF

8 EMPLOI
La préparation de la saison bat son plein !

9 DOSSIER
Budget 2023 : engagé dans l'action et responsable

12 ECONOMIE
Quels centres-villes demain pour Aigues-Mortes et Le Grau du Roi ?

14 ENVIRONNEMENT
Le Plan Climat Air Energie se précise !

Traitement des déchets : ils mettent les bouchées doubles !

16 FOCUS
La Camargue gardoise renouvelée « Grand Site de France » !

18 CULTURE
La culture à fleur de sel

20 ESCAPADE
Coup de cœur de printemps : l'asperge des sables

20 AGENDA
Les temps forts du printemps et de l'été

ABONNEMENT TERRE DE CAMARGUE

Pour recevoir le magazine *Ensemble en Terre de Camargue* au format numérique, abonnez-vous gratuitement auprès du service communication :
> 04 66 73 91 23
> communication@terredecamargue.fr

Directeur de la publication : Robert Crauste

Directeur adjoint de la publication : Pierre Mauméjean

Rédaction : Laurence Monet-Pitot, Magali Morin, Lia Warmont, Florence Bennouar

Photos : Service communication, S. Baudouin / SMCG, Christelle Labrande, OT AM, OT GDR, Adobe Stock

Photo de couverture : Adobe Stock

Pictos : Freepik, Monkik, Fliqqer, Smalllikeart

Mise en page : Bonne Impression

Impression : LPJ Hippocampe

Tirage : 12 500 exemplaires

Dépôt légal : avril 2023

ISSN : 1967-7073

PEFC 10-31-1319 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

IMPRIM'VERT

Édito

Quel plaisir de vous retrouver dans ce nouveau numéro de votre journal « Ensemble » et vous présenter l'actualité de notre territoire.

Vous y découvrirez le budget, réfléchi et rigoureux, qui témoigne de l'engagement des élus communautaires en faveur d'une gestion saine et responsable. Nous avons en effet choisi de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en dynamisant les recettes et permettre ainsi de réaliser les investissements essentiels pour le territoire. Notamment la préservation et la gestion de l'eau qui sont cruciales face aux bouleversements climatiques et à la sécheresse récurrente que nous connaissons ces dernières années. Il est donc essentiel de réaliser des investissements pour améliorer les infrastructures et garantir une gestion durable et efficace d'une ressource précieuse pour tous.

En parcourant notre magazine, vous y retrouverez aussi une page consacrée à la Camargue gardoise. Joyau naturel d'une richesse incroyable, la faune et la flore y sont exceptionnelles, avec notamment de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs et des chevaux et taureaux de race Camargue. Le renouvellement du label Grand Site de France est une reconnaissance méritée pour les efforts d'une démarche collective entreprise par tous les acteurs du territoire. Conseil départemental, élus, acteurs de la Communauté de communes et équipes du Syndicat mixte de la Camargue gardoise permettent de préserver et valoriser notre patrimoine naturel et culturel, au bénéfice des générations présentes et futures.

> *« La préservation et la gestion de l'eau sont cruciales face aux bouleversements climatiques »*

Je souhaite, pour terminer, saluer la belle mobilisation des services de la Communauté de communes Terre de Camargue qui sont engagés sur tous les fronts pour préparer au mieux la saison estivale. Nous sommes aux côtés des recruteurs et travailleurs saisonniers et les accompagnons dans leurs démarches administratives. Nous savons également que la question du logement saisonnier est cruciale pour la réussite de la saison, et nous sommes donc mobilisés pour apporter des solutions concrètes et engagés dans une réflexion plus globale.

Dr Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE
13 rue du Port, 30220 Aigues-Mortes.
04 66 73 91 20, accueil@terredecamargue.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13 h 30-17 h 30
Vendredi : 8h-12h

DÉCHETS
Service Environnement
(collecte des déchets, commande de bacs...)
0 800 004 227 Service & appel gratuits

Collecte des encombrants
Uniquement sur rendez-vous auprès du Service environnement : numéro gratuit ci-dessus.

Déchèteries
- Déchèterie du Bosquet
  Aigues-Mortes, 06 82 39 15 14
  Lundi au vendredi : 8 h 30-12h / 14 h-17 h 30
  Samedi : 8 h 30-12 h
- Déchèterie de l'Espiguette
  Le Grau du Roi, 06 89 32 08 46
  Lundi au samedi : 8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30
- Déchèterie des Charretiers
  St-Laurent d'Aigouze, 06 89 32 08 42
  Lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 14 h-17 h 30
  Samedi : 8 h 30-12 h
- Point propre Port de pêche
  Le Grau du Roi, 06 80 87 25 40
  Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
  Samedi : 10 h-12 h
- Point propre Port-Camargue
  Le Grau du Roi, 06 88 35 00 57
  Du mardi au vendredi : 8 h-12 h / 14 h-17 h
  Samedi : 8 h-12 h (horaires d'hiver)
- Plateforme de compostage
  L'Espiguette, Le Grau du Roi
  Lundi au vendredi : 8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30

EAU, ASSAINISSEMENT
Service clientèle
09 77 40 84 08 (appel non surtaxé)
www.toutsurmoneau.fr

Urgence eau/assainissement
09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)

RESTAURATION SCOLAIRE
- **Aigues-Mortes :**
  Ch. Gros, 04 66 53 83 13
  H. Séverin, 04 66 88 45 83
- **Le Grau du Roi :**
  Repausset et Deleuze, 04 66 51 11 92
  Tabarly, 06 72 99 31 64
- **St-Laurent d'Aigouze :**
  C. Dusfourd, 06 79 77 36 27
- **Cuisine centrale :**
  cuisine.centrale@terredecamargue.fr

SERVICE EMPLOI
13 rue du Port, Aigues-Mortes. 04 66 53 61 38.
emploi@terredecamargue.fr
Même ouverture que le siège.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Accompagnement des entreprises :
06 74 83 49 48.
Manager de commerce : 06 28 59 99 51.

Rénov'Occitanie
Conseils gratuits en **rénovation énergétique**
Permanence 1er et 3ème mercredi du mois :
- Aigues-Mortes : de 9h à 12h
  Siège de la C.C Terre de Camargue
- Le Grau du Roi : de 13h30 à 16h30
  Mairie du Grau du Roi

Prise de rendez-vous sur :
www.les-caue-occitanie.fr/gard
Conseils téléphoniques :
04 66 70 98 58

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES
- **André Chamson, Aigues-Mortes :**
  Rue N. Lasserre, 04 66 53 68 16
- **Le Grau du Roi :**
  Palais des Sports et de la Culture,
  04 66 53 04 63
- **Liliane Granier, St-Laurent d'Aigouze :**
  rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51
  Horaires sur terredecamargue.fr

PISCINE AQUA-CAMARGUE
Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi
04 66 35 74 89.
Horaires sur www.terredecamargue.fr

TOURISME
Office de tourisme Terre de Camargue
Bd Gambetta, Saint-Laurent d'Aigouze
04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr

Toute l'actu sur **terredecamargue.fr**

Suivez-nous sur **Facebook** @CCTerredecamargue

Suivez-nous sur **Instagram** @terre_de_camargue

Parole de l'opposition

Budget 2023, des orientations à revoir !

Le budget révèle une gestion fondée sur l'augmentation de la fiscalité sans jamais faire baisser la dépense.
En effet, les besoins financiers des budgets d'eau potable et d'assainissement nous amènent à augmenter le tarif de la part communautaire sur l'eau. Cette augmentation est nécessaire mais conservera des tarifs en-dessous de la moyenne nationale.
Malheureusement cette augmentation ne sera pas la seule ! L'exécutif a décidé de prélever 1% d'impôt sur le foncier bâti (en plus de la part communale). L'objectif est de créer une recette de 600 000 euros.
Nous pourrions comprendre cette augmentation si dans le même temps, tous les moyens étaient mis en œuvre pour réduire les dépenses. Or que dire :
- d'une 3e médiathèque sur le territoire dont les subventions se réduisent et les coûts augmentent (près de 3 millions d'euros) ?
- de l'explosion de la masse salariale qui a progressé d'1,3 million d'euros depuis le début du mandat ?

Nous pensons qu'il faut permettre à la CCTC de consolider ses finances et cela commence par appliquer une priorisation des dépenses en les limitant au strict nécessaire.
Notre réunion publique d'été aura lieu le jeudi 22 juin 2023 à 18h30 à la salle Carrefour 2000 (Grau du Roi) sur la gestion des déchets.

Charly CRESPE & Corinne PIMIENTO, Vos conseillers communautaires du Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité, contact@legrau.fr

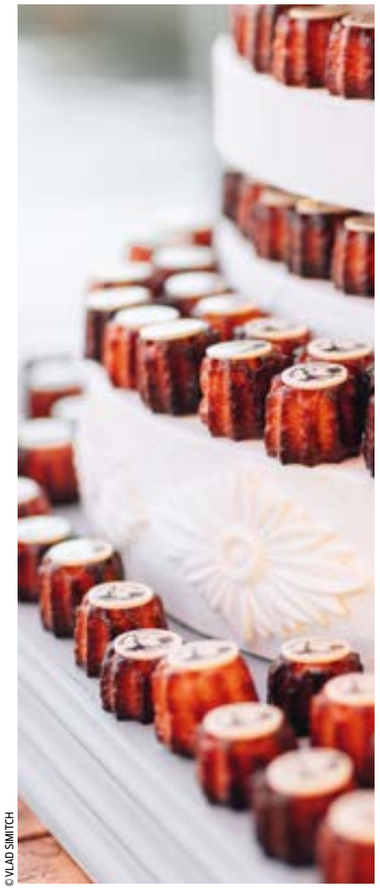
© VLAD SIMITCH

LE TERROIR DE LA CAMARGUE À L'HONNEUR À PARIS

Sur le stand Camargue au salon de l'agriculture et lors de la soirée Camargue sur le Rosa Bonheur sur Seine, le cheval Camargue a brillé et nos produits du terroir ont réveillé les papilles parisiennes :
> **Les vins Sable de Camargue**, 13 médailles au Concours Général Agricole.
> **La viande de taureau de Camargue AOP** cuisinée sous toutes ses formes : en saucisson, en terrine et en rillette, labellisées Gard Gourmand, par la Maison El Toro à Aigues-Mortes, mais aussi en tataki, et bien sûr en gardianne par le Chef Jean-Pierre Cazals.
> **Les tellines** en persillade, pêchées par Robert Bonnafous et cuisinées par El Toro.
> **La brandade et la marinade de poulpe**, labellisées Gard Gourmand, de la Maison Creiche au Grau du Roi, ainsi que sa rouille graulenne, un incontournable !
> **Le riz de Camargue IGP** cuisiné en risotto camarguais par la Cheffe du Bistrot de Caro à Lunel.
> **Le cannelé camarguais** à la fleur d'oranger de la Maison Calamel à Aigues-Mortes qui avait reproduit pour la soirée une tour de Constance en cannelés de 1,7 m de hauteur !

1re pierre de la médiathèque du Grau du Roi

La pose de la 1re pierre du bâtiment partagé qui abritera la médiathèque intercommunale et la salle des rencontres communale aura lieu avant l'été. Terre de Camargue et la ville du Grau du Roi assurent la co-maîtrise d'ouvrage de cet équipement qui devrait être achevé à l'automne 2024.

© A+ARCHITECTURE

+40 %

C'est la hausse des ventes en ligne, en 2022, sur la plateforme de commerce local **www.jachete-en-terredecamargue.com**
95 % des consommateurs sont originaires de grandes villes de France : Paris, Marseille, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Nîmes, Toulouse, Nantes. Une belle opportunité pour les professionnels de toucher un public extérieur au territoire.
Rejoignez gratuitement la plateforme, contactez Carine Pujo : 06 28 59 99 51, c.pujo@terredecamargue.fr

Un livre à la plage

Déjà un 3e été en vue pour la bibliothèque éphémère du bord de mer. De mi-juin à mi-septembre, rendez-vous est donné pour un moment de détente et de loisirs, les pieds dans le sable et la tête dans les livres. Transats, voile d'ombrage et mer à perte de vue… vous y trouverez un large choix de magazines, bd, documentaires, albums, romans… ainsi qu'un programme d'animations pour tous !
Plage du Boucanet au Grau du Roi, entrée 13 (face à la rue des Iris)

Nouvelles « REP » en déchèterie

Après les déchets électriques et le mobilier, ce sont les jeux et jouets, les articles de bricolage et de jardinage, les articles de sport et de loisir et le matériel du peintre qui seront désormais triés en déchèterie et orientés vers les filières spécifiques pour être recyclés. Le dispositif de REP (Responsabilité élargie du producteur) responsabilise les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) sur l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de leur éco-conception jusqu'à leur fin de vie.

Nouveau portail des médiathèques

Le portail du réseau des médiathèques intercommunales a fait peau neuve ! Plus complet et plus ergonomique, vous y retrouvez toutes les infos pratiques, l'agenda, les services proposés, l'accès au catalogue (avec les nouveautés, les coups de cœur et les avis des lecteurs), la réservation en ligne, les liens vers les réseaux sociaux et les ressources numériques (presse en ligne, musique, vidéos, livres numériques…).
A découvrir sur : https://mediatheques.terredecamargue.fr/

LE GRAU DU ROI

Le phare de l'Espiguette, écrin de l'écotourisme

L'équipe de la SPL Le Grau du Roi Développement a présenté le projet écotouristique du phare de l'Espiguette ainsi que le site internet dédié : www.phare-espiguette.fr. Son identité visuelle, latitude et longitude comprises, respecte les codes marins et il fourmille d'informations pour découvrir l'histoire du phare, le site naturel et préparer sa visite. L'outil a aussi été conçu à partir d'objectifs - valorisation écotouristique et culturelle, offre culturelle et touristique dans un site patrimonial classé - et de contraintes dont la conservation du caractère remarquable du site en gérant les flux. D'où des jauges strictes - 45 personnes en simultané dans le musée et dix personnes + un guide dans le phare - et le choix d'une billetterie en ligne avec créneaux de réservation.

Jours et horaires d'ouverture
Trois périodes d'ouverture ont été définies :
> hors saison (novembre, décembre, janvier, février), le site sera accessible du mercredi au dimanche de 9h30 à 12 h et de 14 h à 17 h
> mi-saison (mars, avril, mai, juin, septembre, octobre), du mercredi au lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
> et enfin, pleine saison (juillet, août), 7 j/7 de 9 h à 19h30.

Un dernier mot sur la boutique : politique d'achat responsable, produits éthiques et écologiques, prestataires locaux et circuits courts… elle reflète, elle aussi, un engagement responsable.

1er composteur collectif à Saint-Laurent d'Aigouze !

Le premier composteur collectif a été inauguré à Saint-Laurent d'Aigouze, samedi 11 mars. Installé rue d'Aou Fare, cet équipement permet désormais aux 130 foyers situés à proximité de trier leurs biodéchets et de créer leur propre compost. Point de rencontres et d'échanges, il se veut aussi générateur de lien social. A partir du 1e janvier 2024, le tri des biodéchets sera obligatoire pour tous. Terre de Camargue équipe gratuitement les habitants et les professionnels volontaires de composteurs collectifs, individuels ou de lombricomposteurs. Conseils pratiques, bio sceau et guide de compostage sont fournis.
Commandez votre équipement :
0 800 004 227 Service & appel gratuits

AIGUES-MORTES

Audit de voiries

La commune d'Aigues-Mortes a fait appel à La Poste pour l'accompagner dans l'analyse de son espace public. A l'aide d'un nouveau système de caméra embarquée conçu par Geoptis, filiale du groupe La Poste, les facteurs accompagnent les communes dans l'audit de leurs voiries et mobiliers urbains. Un véhicule de la plateforme services-courrier-colis a ainsi sillonné Aigues-Mortes, lors de la tournée du facteur : 60 km de voies soit 185 rues ont été filmées lors de la tournée du facteur.
Les informations enregistrées par la caméra embarquée permettront à la Ville de disposer d'un état des lieux précis de la voirie en ciblant les zones les plus dégradées. Des informations qui permettront d'en faciliter la gestion (entretien et travaux), d'optimiser les dépenses d'entretien des voies communales et, in fine, d'améliorer les conditions de circulation.

Rejoignez-nous sur Insta !

La Communauté de communes a lancé sa page Instagram pour partager avec vous les paysages, les traditions, les événements et les actualités de notre territoire : **@terre_de_camargue**

Ça bouge à Aqua-Camargue !

La piscine diversifie ses activités avec en janvier les séances de bébés nageurs : un moment de détente et de complicité qui séduit parents et enfants. Dès la rentrée de septembre un 3e créneau sera proposé pour les 3-5 ans. Inscription à l'accueil de la piscine : 04 66 35 74 89
Plus insolite, l'équipe a proposé le samedi 25 mars, un après-midi « Escape-game » sur le thème de l'environnement. Une ambiance déjantée et festive qui a conquis les participants !

Le Joli mois de l'Europe en mai

Le PETR Vidourle Camargue et ses cinq intercommunalités fêtent l'Europe en mai. Au programme : expositions, découvertes d'entreprises soutenues par l'Europe (le chantier naval Sirvent, la station de vélo Bees, Carnet d'Ecale à Aigues-Mortes…), dégustations… Rendez-vous le 3 mai sur le port d'Aigues-Mortes et à Port Camargue. Du 9 au 13 mai, la cuisine centrale Terre de Camargue proposera chaque jour un menu européen dans les restaurants scolaires et pour les bénéficiaires des repas à domicile.
Tout le programme sur : https://www.petr-vidourlecamargue.fr/jme2023

SUR LES PAS D'ICI TOUT COMMENCE

Envie de découvrir les coulisses de votre série préférée à Saint-Laurent d'Aigouze ? Nous vous attendons lors des visites guidées « Sur les pas d'ITC », du lundi au jeudi à 10h30.
Réservation et achat en ligne : www.jachete-en-terredecamargue.com
A partir de mai, la boutique officielle « Ici tout commence », bd Gambetta, élargit sa plage d'ouverture.
Plus d'infos sur : 04 66 77 22 31
www.terredecamargue.fr

La préparation de la saison bat son plein !

Le service emploi Terre de Camargue est sur tous les fronts pour préparer la saison estivale et mettre en relation directe recruteurs et demandeurs d'emploi. Dernière ligne droite, le Rallye de l'emploi saisonnier organisé le 1er juin. Go !

Hôtels, campings, restaurants, commerces… les professionnels s'activent pour préparer la saison et former leurs équipes. *« Face aux difficultés de recrutement rencontrées l'an dernier, la Communauté de communes multiplie les actions : conseils, accompagnement, mise en relation… L'objectif est d'apporter des solutions concrètes et adaptées aux besoins des employeurs comme des demandeurs d'emploi »*, souligne Thierry Féline, Vice-président délégué au développement économique et à l'emploi.

Répondre aux besoins

Le Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier a lancé la saison le 25 mars dernier. Organisé par Terre de Camargue et Pays de l'Or au club Belambra de La Grande Motte, cet événement a réuni 116 recruteurs et proposé plus de 1600 offres d'emploi. Parce que le contexte évolue, le service emploi a doublé cette action avec l'organisation de plusieurs jobs dating « à la carte » afin de répondre spécifiquement aux entreprises à la recherche d'un grand nombre de saisonniers. *« Nous allons aussi à la rencontre du public, avec une permanence du Point Emplois Saisonniers, deux fois par semaine en mairie du Grau du Roi, et par notre présence au Forum de l'Emploi de Saint-Lary Soulan et au salon TAF de Nîmes*, explique Françoise Caillon, responsable du service emploi. *Par ailleurs toutes les offres sont diffusées sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram ».*

Au sein du service, les candidats sont préparés dans le cadre d'ateliers : coachings, simulations d'entretien, rédaction de CV, internet, numérique…

Rallye de l'emploi saisonnier

Dernière ligne droite avant le rush de la saison : le Rallye de l'emploi organisé le jeudi 1er juin, en partenariat avec Pôle Emploi et le COMIDER. En équipe, les demandeurs d'emploi volontaires iront collecter, auprès des entreprises du territoire, les offres non pourvues pour la saison. C'est l'opportunité pour les participants de déposer leur CV en main propre et de travailler leurs discours auprès d'employeurs potentiels. Les entreprises, quant à elles, ont ainsi l'occasion de rencontrer des demandeurs d'emploi motivés et volontaires. A l'issue du Rallye, les offres d'emploi seront mises en ligne sur le site du COMIDER avec un accès prioritaire pour les participants.

Inscription au Rallye :
04 66 53 61 38,
emploi@terredecamargue.fr

Forum emploi saisonnier

Rallye de l'emploi

Faciliter l'accès au logement

Une conseillère d'Action Logement reçoit sans RDV dans les locaux du service emploi Terre de Camargue :

- les recruteurs qui rencontrent des problématiques de logement pour leurs salariés
- les travailleurs (saisonniers ou non) qui cherchent à se loger sur le territoire
- les propriétaires qui souhaitent connaître tous les dispositifs de sécurisation

Elle renseigne sur l'ensemble des dispositifs d'offre de services d'Action Logement, les garanties proposées et les solutions d'aide au logement. Les conseils sont individualisés pour répondre à chaque besoin dans les meilleures conditions.

Prochaines permanences :
- **Vendredi 5 mai de 10h à 12h**
- **Vendredi 16 juin de 10h à 12h**

BUDGET 2023 ENGAGÉ DANS L'ACTION ET RESPONSABLE

Un budget global de 46,2 M€
dont 16,9 M€ d'investissement

Le budget 2023 prévoit de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de dynamiser les recettes pour permettre de réaliser les investissements essentiels pour le territoire, notamment dans le domaine de l'eau où les enjeux sont forts.

C'est en s'appuyant sur les résultats d'une analyse financière prospective, réalisée par un cabinet d'audit fin 2022, que les élus de la Communauté de communes ont élaboré le budget 2023. Cet audit avait pour objectif d'évaluer les finances intercommunales pour la période 2023-2026 et de déterminer les marges d'action pour investir.

Des finances saines mais limitées

Sur les trois dernières années, cet audit confirme la bonne santé financière de la Communauté de communes : un niveau d'investissement de 2,6 M€ en moyenne par an, sans emprunt et sans augmenter la fiscalité, et de bons indicateurs de gestion et d'endettement, loin des seuils d'alerte. *« Nous avons investi pour la qualité de vie des habitants de notre territoire,* souligne Robert Crauste, le Président de Terre de Camargue. *Dans la culture avec le réseau de médiathèques pour en faire de véritables lieux de vie ouverts à toutes les générations, dans le sport pour rénover nos équipements très fréquentés, dans la restauration scolaire pour développer les circuits courts, le bio et les labels de qualité, dans la gestion des déchets… ».*
Cependant, l'audit indique aussi une situation financière fragile avec à terme une capacité à investir de plus en plus réduite. *« Nos moyens sont limités au regard des responsabilités auxquelles nous devons faire face dans le cadre de nos compétences, notamment sur la question de l'eau, cruciale sur notre territoire ».*

Maîtriser les dépenses de fonctionnement, dynamiser les recettes

Deux leviers, validés par les élus communautaires, ont été préconisés par l'audit pour améliorer la capacité d'investissement de la collectivité : maîtriser l'évolution des charges de fonctionnement et instaurer la taxe foncière sur les propriétés bâties au taux de 1%. Jusqu'à présent cette taxe n'a jamais été appliquée en Terre de Camargue alors qu'elle est de 3,63% en moyenne dans le Gard.

> *Prendre nos responsabilités et engager l'action dans l'intérêt général.*
> **Docteur Robert Crauste, Président de Terre de Camargue**

La gestion des eaux pluviales, un enjeu majeur

« L'instauration de la taxe foncière va nous permettre de réaliser les lourds investissements indispensables pour améliorer notre dispositif de gestion des eaux pluviales. Il s'agit-là de garantir la plus grande sécurité aux personnes et aux biens face au risque d'inondation qui s'aggrave sous l'effet du changement climatique », pointe Robert Crauste. Le Schéma directeur des eaux pluviales, en cours d'élaboration, prévoit en effet un programme d'investissement entre 20 et 30 M€ d'ici 2035. *« A cela s'ajoute le problème de la salinité des sols qui impacte fortement notre territoire et notre économie. Nous poursuivons, selon une approche à définir, le projet de réutilisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration. Les investissements seront là aussi conséquents ».*

L'eau potable et l'assainissement, un besoin vital

Enfin, dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, nos équipements, dimensionnés pour une population de 120 000 habitants l'été, sont vieillissants. Les schémas directeurs pour l'eau potable et l'assainissement prévoient respectivement 45 M€ et 13 M€ de travaux pour satisfaire et sécuriser les besoins en eau potable tant en qualité qu'en quantité, et assurer le bon fonctionnement de notre système d'assainissement en veillant à préserver la santé publique et le milieu naturel. Les élus ont voté une augmentation de 20% du prix de l'eau en 2023. Celui-ci reste cependant largement inférieur à ce qui se pratique au plan national (lire ci-contre). *« Nous aurions pu adopter un budget « au fil de l'eau », frileux, au détriment des grands enjeux de notre territoire. Nous préférons prendre nos responsabilités et engager l'action dans l'intérêt général et au service de tous les habitants »,* conclut le Président. ●

DES TAUX DE FISCALITÉ INFÉRIEURS AUX AUTRES TERRITOIRES

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

27,37 %	T. DE CAMARGUE
29,90 %	GARD
25,41 %	NATIONAL

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI

3,56 %	T. DE CAMARGUE
5,67 %	GARD
8,28 %	NATIONAL

TAXE FONCIERE SUR LE BATI

1,00 %	T. DE CAMARGUE
3,63 %	GARD
3,40 %	NATIONAL

TAXE ORDURES MENAGERES

9,00 %	T. DE CAMARGUE
13,31 %	GARD
11,38 %	NATIONAL

3,65 € TTC/M³
C'est le prix global de l'eau en Terre de Camargue en 2023 (eau potable et assainissement) pour une consommation de 120 m³, contre **4,3 €** au plan national

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2023

Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées	5,6 M€
Travaux sur le réseau d'eaux pluviales	1,6 M€
Démarrage de la construction de la médiathèque au Grau du Roi	1,9 M€
Gestion des déchets	0,6 M€
Equipements sportifs	0,4 M€
Rénovation des restaurants scolaires et de la cuisine centrale	0,3 M€

LES RECETTES 2023

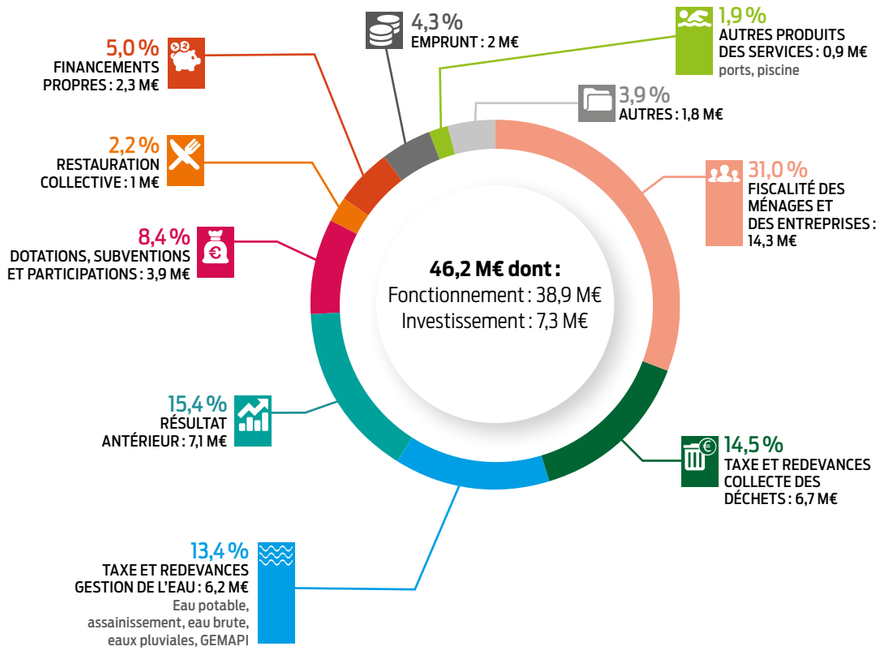

LES DÉPENSES 2023

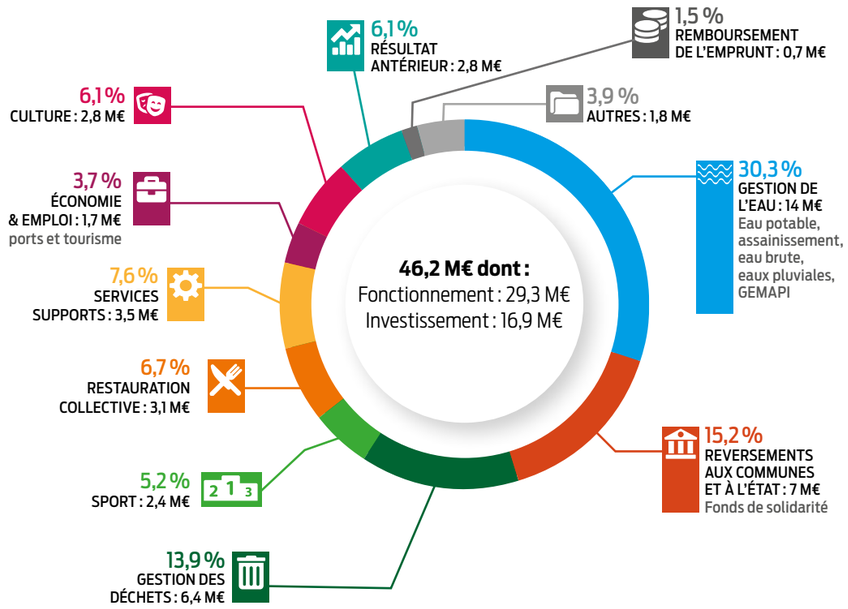

3 questions à Claude Bernard,
Vice-président délégué aux finances

Quels sont les enseignements de l'audit financier ?
Si notre situation financière est saine, elle se dégrade cependant progressivement. Deux scénarii s'offraient à nous : un scénario « au fil de l'eau » avec une capacité d'investissement de plus en plus réduite, et un scénario « orienté » permettant de réaliser un volume d'investissement plus ambitieux.

En quoi, plus précisément, le scénario « orienté » qui a été retenu est-il plus favorable ?
Ce scénario préconise d'une part de limiter l'évolution de nos charges de fonctionnement à 0,5% au-dessous de l'inflation prévisionnelle (6,5%), d'autre part de lever la taxe sur le foncier bâti au taux de 1%, ce qui reste raisonnable par rapport aux territoires voisins et permet de générer une recette de 609 000 €. L'autofinancement ainsi dégagé va nous permettre de contracter un volume d'emprunt beaucoup plus important de l'ordre de 6,5 M€ entre 2024 et 2026 et de réaliser les investissements nécessaires pour le territoire.

Peut-on mesurer l'impact que représente la mise en place de la taxe foncière communautaire pour le contribuable ?
Pour le contribuable, cela ne représente en moyenne que 19 € par an. C'est une part minime de la taxe foncière qui va augmenter avec la revalorisation par l'Etat des bases d'imposition afin de les indexer sur l'inflation. Mais cela ne relève pas de notre responsabilité.

©CHRISTELLE LABRANDE

Le Grau du Roi

Enquête auprès des commerçants

©OT AM

Aigues Mortes

Quels centres-villes demain pour Aigues-Mortes et Le Grau du Roi ?

Le programme *Petites Villes de Demain* mobilise commerçants et habitants sur la redynamisation de leurs centres-villes marchands.

Retenues dans le cadre de *Petites Villes de Demain*, programme national visant à améliorer la qualité de vie des habitants, les communes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi, en lien avec la Communauté de communes Terre de Camargue, ont posé les premières pierres de leur engagement pour bâtir un projet global de revitalisation et d'attractivité de leurs centres-villes. Dans une logique déconcentrée et décentralisée, le dispositif mobilise de nombreux partenaires et propose un soutien en ingénierie, avec un chef de projet et un manager de commerce pour travailler en appui des équipes des collectivités.

Une offre commerciale dynamique

Pour la première phase, un état des lieux de l'appareil commercial des centres-villes des deux communes a été réalisé. Objectifs ? Evaluer les éventuelles zones de fragilité pour ensuite mettre en œuvre une stratégie d'actions visant à renforcer et pérenniser l'attractivité marchande. Une enquête complémentaire a été menée auprès des habitants pour recueillir leurs ressentis et leurs attentes. Globalement, il en ressort que les commerces de proximité, notamment sur l'équipement de la personne, les cafés-restaurants et l'alimentaire, répondent aux besoins des habitants.

Une forte saisonnalité qui impacte le ressenti

Pour autant, le territoire est marqué par une forte saisonnalité de l'activité commerciale qui impacte le dynamisme des centres-villes selon la saison. Ainsi 83% des Aigues-Mortais interrogés considèrent leur centre-ville attractif en période estivale contre 50% hors saison. *« Un développement touristique non maîtrisé pourrait, à terme, se traduire par une perte de diversité dans l'offre de services pour les habitants du cœur de la cité,* indique Régis Vianet, conseiller municipal, référent Petites Villes de Demain à Aigues-Mortes. *Le dispositif Petites Villes de Demain peut permettre d'anticiper pour maintenir les équipements publics, la diversité de la gamme commerciale et le maintien de la population intramuros ».*

> *« Hors saison, l'animation et le manque de diversité commerciale sont les sujets majeurs de préoccupation des habitants. »*

Une diversité commerciale à conforter

Au Grau du Roi, 58% des habitants estiment leur centre-ville attractif en période estivale contre 41% hors saison. *« Au vu de l'éparpillement des commerces, il y a une absence de lisibilité qui fait dire que le centre-ville n'est pas attractif mais on ne peut pourtant pas imaginer que tout reste ouvert à l'année,* estime Carole Louche, conseillère municipale référente *Petites Villes de Demain* au Grau du Roi. *L'analyse fait état d'une légère carence sur les secteurs de l'hygiène, la santé et la beauté. Il faut donc réfléchir à la façon de renforcer la diversité des commerces afin d'améliorer l'attractivité hors saison ».*

Un cadre de vie à valoriser

« Nous avons envisagé de lancer un appel à projets auprès d'artistes pour l'habillage des rideaux de fer très inesthétiques », poursuit l'élue. Charte harmonieuse, règlement local de publicité, design urbain, végétalisation, animations hors saison, élaboration de parcours marchands et d'itinérance, accessibilité piétonne et cyclable… les pistes ne manquent pas.

Pour conforter la pertinence des actions à mettre en œuvre, une enquête a été menée auprès de 117 commerçants aigues-mortais du centre-ville. Les résultats enrichis de données de la CCI du Gard, feront l'objet d'une restitution publique. Une enquête similaire vient de démarrer au Grau du Roi.

Un travail de co-construction

Diagnostic et enquêtes posent les grands axes de travail d'un dispositif « cousu main » qui vise à apporter une solution adaptée, différenciée, à même de concilier harmonieusement vie à l'année et accueil touristique. Ce défi à relever passe, en outre, par un renforcement du partenariat entre commerçants et collectivités afin de coconstruire un vrai projet d'avenir, s'inscrivant dans un enjeu transversal de transition écologique.

Parole d'élu

« Mis en place par l'Etat pour les communes de moins de 20 000 habitants, le programme Petites Villes de Demain est un accélérateur de projets pour accompagner le territoire dans des trajectoires dynamiques. La Communauté de communes est particulièrement mobilisée aux côtés d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi sur la thématique redynamisation commerciale des centres-villes ».

Thierry Féline,
1er vice-président de Terre de Camargue, délégué au développement économique

L'ÉCHO DE L'ÉCO : NOUVELLES ENTREPRISES

PAAM - Pièces Auto Aigues-Mortes

Grégory Amador fournit particuliers et professionnels pour la réparation et l'entretien des voitures, poids lourds et matériels agricoles, toute marque et tout modèle. Si la pièce recherchée n'est plus en stock ? Commandée le matin, elle sera disponible dans l'après-midi ! L'enseigne assure également le SAV pour les garages et répare ponts élévateurs, compresseurs, outillage…

+ D'INFOS **Rue des marchands, ZA Terre de Camargue à Aigues-Mortes, 09 78 80 31 65**

Rck and co

Tatiana a ouvert son agence de communication et atelier de production avec ses 2 fils, Ethan et Sacha. La gamme des services proposés est on ne peut plus complète : conseils en communication et marketing, production musicale, créations graphiques, goodies, impression sur tous supports et tous formats, enseignes, signalétique et même décoration et rénovation.

+ D'INFOS **Rue des marchands, ZA Terre de Camargue à Aigues mortes, 06 33 12 52 32**

Forme et bienaître

Aurore Dingon vous accueille dans un institut cocooning au concept original : des massages sur mesure, des séances d'aquabike et divers soins pour une silhouette de rêve et un moral au beau fixe… mais aussi un espace mamans et enfants. Des soins adaptés sont proposés aux femmes enceintes et aux tout-petits. Les ateliers parents offrent même la possibilité d'apprendre le massage pour bébé. Aurore invite ceux qui souhaitent en découvrir plus, le lundi 15 mai à 18h, à une visite de l'institut autour d'un apéritif convivial !

+ D'INFOS **Avenue Général Trouchaud à St-Laurent d'Aigouze, 06 14 08 05 03**

Le Plan Climat Air Energie se précise !

Terre de Camargue finalise le programme d'actions de son plan climat élaboré en concertation avec les habitants. Prochaine étape, le vote du Conseil communautaire en mai, avant le lancement d'une consultation publique en ligne en septembre. Cap sur un territoire à énergie positive !

Un territoire à énergie positive est un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. A l'horizon 2050, Terre de Camargue devra avoir diviser par 2 la consommation énergétique sur son territoire et multiplier par 6 la production d'énergie renouvelable. Cette ambition impose de mettre en œuvre un plan d'action volontaire impliquant populations et collectivités. 5 axes stratégiques déclinés en 18 actions ont été identifiés.

Les axes stratégiques DU PLAN CLIMAT EN TERRE DE CAMARGUE

AXE A – Impliquer les populations, les acteurs économiques et les collectivités pour protéger leurs cadres de vie face au changement climatique

AXE B – Diminuer les consommations fossiles des transports et développer les mobilités douces

AXE C – Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments

AXE D – Amplifier le développement des énergies renouvelables locales

AXE E – Maintenir et développer les zones naturelles et agricoles et préserver la biodiversité

ZOOM SUR 3 ACTIONS

DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET !

Afin de sensibiliser la population, Terre de Camargue proposera le défi « Famille Zéro Déchet ». Des temps forts, un kit zéro déchet, des ateliers pratiques, des retours d'expériences, des challenges... Réduire ses déchets peut devenir ludique et source d'une véritable dynamique à l'échelle d'un territoire.

L'objectif : démontrer qu'il est possible et même simple de réduire ses déchets de manière importante et rapidement.

DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS

La cuisine centrale Terre de Camargue consacre 40 000 € par an, pour acheter en direct chez des producteurs locaux des fruits, des légumes, des céréales, du vin, du sel, de la viande ou encore de la fougasse sucrée. Ce marché concerne, pour l'heure, plus d'une dizaine de professionnels. Terre de Camargue souhaite amplifier cette démarche et encourager les habitants à ce type de pratique qui soutient l'économie locale et réduit l'impact carbone.

COUP DE POUCE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

Le logement représentant 30% des dépenses d'énergie, une aide financière sera proposée en complément des dispositifs de Ma prime Rénov. Elle concernera les logements individuels pour l'isolation des toitures avec des matériaux biosourcés ou l'installation de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire.

Plus de renseignements sur les critères d'attribution à compter de juin 2023 via : planclimat@terredecamargue.fr

Traitement des déchets : ils mettent les bouchées doubles !

A partir du 31 décembre 2023, les biodéchets devront être traités séparément des ordures ménagères. Certaines entreprises ont anticipé l'obligation.

Le Boem valorise ses biodéchets

Près du tiers des déchets résiduels présents dans nos poubelles sont constitués de déchets biodégradables alimentaires et de déchets verts. Gorgés d'eau, ces déchets sont envoyés à l'incinérateur : une aberration alors qu'ils pourraient être valorisés ! A compter de la fin de l'année, le tri à la source des biodéchets sera une obligation pour tous - habitants, entreprises, collectivités - quels que soient le volume produit et l'activité du détenteur.

Urgence à agir

Afin d'accompagner les usagers dans cette transition, la Communauté de communes Terre de Camargue mène de multiples actions de sensibilisation, notamment la fourniture - gratuite - de composteurs individuels et collectifs ou de lombricomposteurs. Mais certains n'ont pas attendu pour s'engager dans une démarche environnementale. C'est le cas de David Blasco, Chef du restaurant le Boem, à Aigues Mortes. *« Plus de 10% des déchets sont produits par le secteur de la restauration, il y a donc urgence à agir. J'ai la chance d'avoir suffisamment de place en extérieur, j'ai donc installé un composteur pour les biodéchets (marc de café, épluchures, pailles en bambou...). J'ai également un bac de tri et deux bacs à verre, le tout dissimulé par des bambous. »*

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le Chef et son équipe réfléchissent à deux fois avant de jeter, récupérant par exemple les fanes de légumes ou le vert du poireau. Bourrés de nutriments et vitamines, ils servent de base de jus pour la cuisine fusion méditerranée/ asiatique du restaurant. *« Ici, le ramassage des déchets a lieu deux fois par semaine, du coup on fait encore plus attention à préparer, bien trier... et on utilise le compost pour nourrir nos plantes. Rien de bien compliqué »*, assure David Blasco.

Une question d'organisation

Alors que la grande distribution génère à elle seule 14% du gaspillage alimentaire, Lidl dit appliquer, dans ses deux établissements (Aigues-Mortes et le Grau du Roi), une tolérance zéro face aux déchets. Exit les containers poubelles, tout est traité au sein même du magasin. La signalétique est claire, avec trois bacs aux sacs poubelles de couleur différenciée : pain, alimentaire et déchet industriel banal (terre, poussière, bouteilles cassées...). Identifiés avec le nom du magasin, ils sont récupérés par le camion de livraison, puis rapatriés vers les plateformes logistiques où ils sont enlevés par les prestataires de l'enseigne. Les plastiques sont également séparés selon leurs types et les cartons directement compactés sur place. *« Pour éviter le gaspillage, nous encourageons les clients à acheter à petits prix des produits périssables en DLC (date limite de consommation) du jour. Nous centralisons également nos produits secs invendus qui sont ensuite récupérés par des associations comme les Restos du cœur. Ces démarches ne demandent pas plus de travail à nos collaborateurs, tout est une question d'organisation »*, conclut Céline Santamaria, responsable Lidl Aigues-Mortes.

Lidl : petits prix sur les produits périssables

La Camargue gardoise renouvelée **Grand Site de France !**

Site classé le marais de la Tour Carbonnière et ses abords

© S. BOUDOUIN

Portée par le territoire aux côtés du Syndicat Mixte de la Camargue gardoise, la demande de renouvellement du label Grand Site de France a été approuvée par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Une reconnaissance qui fortifie l'engagement et oblige à l'excellence…

© S. BOUDOUIN

Après l'avis favorable de la Commission supérieure des sites, paysages et perspectives, rendu le 8 décembre dernier, c'est du Ministère qu'est parvenue, le 20 mars, la très bonne nouvelle : le label Grand Site de France de la Camargue gardoise est renouvelé pour une période de six ans. Une décision attendue et reçue avec une grande fierté. En effet, si cette distinction confirme le caractère unique de la Camargue gardoise (au même titre que le Pont du Gard, le Puy de Dôme ou le Marais poitevin…), elle valide aussi les actions engagées et à venir pour la préservation du paysage, de l'esprit des lieux et la qualité d'accueil du public.

L'excellent bilan de la première labellisation

Versé au dossier de renouvellement du label Grand Site de France de la Camargue gardoise qui inclut quatre sites classés - Étang de la ville et Etang de la Marette à Aigues-Mortes, marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent-d'Aigouze, Pointe de l'Espiguette et du Rhône de Saint-Roman au Grau du Roi -, le bilan de la première période de labellisation a confirmé l'excellence des mesures mises en œuvre. Citons, sur le volet de l'amélioration et de la pérennisation des paysages : la renaturation des abords des remparts d'Aigues-Mortes, l'ouverture permanente de la Tour Carbonnière, la création d'une Maison du Grand Site à La Marette et d'un sentier de découverte ou encore le réaménagement de l'accueil du public et la consolidation du cordon dunaire à l'Espiguette. Des actions convergentes avec celles menées pour l'excellence environnementale, l'amélioration de l'accueil des visiteurs avec, entre autres, l'adoption d'un Schéma d'interprétation du patrimoine selon 8 thématiques : patrimoine bâti, bouvine, terroir, sel, paysages, biodiversité, Delta et littoral, et le développement des modes d'éco-mobilité avec l'adoption d'un schéma de circulation et de stationnement.

Site classé la pointe de l'Espiguette et du Rhône de Saint-Roman

© S. BOUDOUIN

Site classé l'étang de la ville et ses abords

© S. BOUDOUIN

Site classé la Marette

© S. BOUDOUIN

Un label qui conforte la fierté des habitants

Le caractère exceptionnel de la Camargue gardoise s'exprime dans ses milieux naturels (plages et massifs dunaires, prairies humides, sansouïres et étangs salés, roselières et marais d'eau douce), dans sa biodiversité d'une incroyable richesse (la réserve naturelle régionale du Scamandre est l'unique en Europe à accueillir l'ensemble des neuf espèces de hérons du continent), et dans son patrimoine bâti remarquable. Mais il est également indissociable de ses habitants. Profondément attachés à un territoire dont ils ont dessiné les contours et qu'ils ont valorisé en y créant une culture spécifique autour du taureau, les habitants sont partie prenante d'un label d'excellence qui vient conforter la fierté d'un territoire tout entier. Ils sont donc plus que jamais associés au plan d'action (lire ci-dessous) destiné à conforter à la Camargue gardoise… son caractère exceptionnel et son identité. ●

Les quatre grandes orientations du plan d'action

1 **Mieux accueillir et mettre en valeur le patrimoine de la Camargue gardoise** en travaillant sur la manière dont on accède et dont on découvre le territoire.

Exemple : stratégie concertée à l'échelle des huit communes - Aimargues, Aigues-Mortes, Beauvoisin, Le Cailar, Le Grau du Roi, Saint-Gilles, Saint-Laurent-d'Aigouze et Vauvert - pour déployer des outils d'interprétation du territoire harmonisés.

2 **Maintenir la qualité des paysages naturels et culturels** à la fois les plus emblématiques et protégés du cœur patrimonial, mais aussi les paysages quotidiens et les activités.

Exemple : restauration des paysages et de la biodiversité sur d'anciennes friches agricoles de l'Espiguette.

3 **Mieux valoriser le cadre de vie et le paysage de l'habitat et des activités** en les préservant.

Exemple : action de sensibilisation et d'accompagnement pour lutter contre le phénomène de cabanisation.

4 **Partager les valeurs du Grand Site de France** en élaborant une vision partagée de l'avenir du territoire et en maintenant une dynamique collective.

Exemple : création d'une journée annuelle de formation-rencontre des élus sur le paysage de la Camargue gardoise.

« Ce label met en dynamique tous les acteurs du territoire »

Questions à Robert Crauste, Président du Syndicat mixte de la Camargue gardoise et de la Communauté de communes Terre de Camargue.

Que représente l'attribution du label Grand Site de France pour la Camargue gardoise ?
C'est d'abord une grande fierté pour le territoire de détenir ce label et de le voir renouvelé. C'est un label qui a beaucoup de sens parce qu'il met en valeur la qualité des paysages de la Camargue gardoise, la richesse de sa biodiversité et sa haute valeur écologique mais aussi l'authenticité d'un mode de vie, celui des femmes et des hommes qui l'animent. Ensuite, c'est une responsabilité pour le territoire et des exigences fortes pour préserver et protéger ses atouts.

Quelle démarche faut-il mettre en œuvre pour y parvenir ?
Une démarche forcément collective. Et c'est l'intérêt de cette labellisation : elle rassemble et met en dynamique tous les acteurs du territoire. C'est fondamental. Je tiens d'ailleurs à remercier les équipes du Syndicat mixte de la Camargue gardoise qui ont porté le dossier de renouvellement et à souligner l'engagement des élus de l'ensemble du territoire. Ils démontrent tous leur intérêt de longue date pour la démarche.

Quels enjeux forts et prioritaires sont associés au renouvellement du label ?
Les enjeux prioritaires sont bien sûr ceux qui concernent la préservation du territoire et les mesures environnementales comme l'illustre le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau, ressource essentielle. Mais l'attractivité qu'apporte le label Grand Site de France impose aussi de réfléchir à un tourisme durable, un tourisme de découverte douce pour rendre encore plus agréable l'exploration de nos territoires tout en les préservant.

La culture à fleur de sel

Sous l'égide de l'association Montpellier 2028 – Capitale Européenne de la Culture, la Communauté de Communes Terre de Camargue défend la création et la diffusion artistique sur le territoire. A ce titre, un premier projet, « Au(x) fil(s) du sel », porté par la Compagnie les Rasants, a été retenu cette année.

C'est fait : Montpellier est officiellement finaliste, avec Clermont-Ferrand, Bourges et Rouen, pour devenir capitale européenne de la culture 2028. La décision finale du jury est désormais attendue fin 2023. Dans cette course, la métropole n'est pas seule, elle a rallié tout un archipel de territoires, dont la Communauté de Communes Terre de Camargue qui vient enrichir cette dynamique collective.

Art et territoire

Un premier appel à projet a mis en lumière la proposition de la compagnie de théâtre Les Rasants au Grau du Roi. *« La création Au(x) fil(s) du sel fait écho à l'un des axes artistiques (l'Eau qui nous relie) de la candidature Montpellier 2028, et s'inscrit parfaitement dans une démarche de co-construction »*, explique Anne Pernet, responsable de la culture à Terre de Camargue. Mené par Vanessa Mattioli et Marion Jouandon, ce projet de résidence de territoire est bâti autour d'un texte élaboré à partir de témoignages d'anciens sauniers en vue de la création d'un spectacle multigénérationnel.

Une création participative

Aux côtés de comédiens professionnels, les habitants du territoire sont invités à participer à l'écriture, au jeu théâtral et à la création de costumes. Un premier atelier d'écriture a déjà réuni une dizaine de personnes : leurs textes ont été intégrés à deux lectures musicales organisées mi-avril à la médiathèque André Chansom et à la maison du Grand Site de la Camargue Gardoise. *« Nous ne mesurons pas encore l'ampleur de ce que cela représente mais le projet est porteur d'une énergie folle,* s'enthousiasme Vanessa Mattioli. *C'est un voyage à travers le temps qui aborde les questions de pratiques ancestrales, de transmission, de féminisme, mais aussi de changements climatiques (montée des eaux, sècheresse…) inhérents à l'avenir de notre territoire »*

La pièce réalisée sera jouée en déambulation à Aigues-Mortes, le 17 juin 2023. De la tour de Constance aux remparts Sud, une trentaine de comédiens et amateurs seront les passeurs d'histoire(s).

> *Le projet est porteur d'une énergie folle*

COUPS DE CŒUR DES MÉDIATHÈQUES

Perpendiculaire au soleil
de Valentine CUNY-LE-CALLET
Bande dessinée adulte

Médiathèque - Aigues-Mortes
Valentine Cuny-Le Callet entame une correspondance avec Renaldo McGirth, condamné à mort et incarcéré en Floride. Naît un projet de récit graphique à 4 mains qui explore la brutalité du système carcéral.

Cosquer Méditerranée : La grotte restituée
sous la direction de Bastien CORNU et Laurent DELBOS
Documentaire adulte

Médiathèque - Le Grau du Roi
Cette grotte est l'un des sites majeurs de l'art pariétal paléolithique européen. Les groupes d'Homo sapiens qui ont fréquenté cette cavité y ont laissé des traces dont les plus remarquables sont des dessins et des gravures.

A prendre ou à laisser
de Lionel SHRIVER
Roman adulte

Médiathèque - Saint-Laurent d'Aigouze
En rentrant de l'enterrement de son père, Kay réalise que jamais elle ne supportera la même fin de vie. Elle et son époux scellent un pacte : le jour de leurs 80 ans, ils partiront ensemble. À moins que… Un roman explosif à la construction originale et efficace.

UN COUP DE CŒUR
DE PRINTEMPS

L'asperge des sables

Avec le retour des beaux jours en Camargue, l'asperge des sables a pointé le bout de son nez ! Grâce à la douceur du climat méditerranéen, elle est la 1re à faire son apparition sur nos tables. Un légume que Pline qualifiait « de prodige de gourmandise » !

L'asperge apprécie particulièrement les sols sablonneux qui lui donnent une saveur douce et beaucoup de tendreté. Les variétés que l'on trouve en Camargue sont réputées pour leur délicatesse et leur texture. La période de récolte est courte, de mi-mars à fin mai, mais intense, plusieurs tonnes par jour.

NOUVEAU

UNE NOUVELLE RUBRIQUE POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AUTREMENT

On vous propose ici de partager vos coups de cœur : un endroit, un évènement, une rencontre, un moment…

Contactez-nous au : communication@terredecamargue.fr

La bonne adresse

Dans la région, les producteurs, sont nombreux et une exploitation aigues-mortaise fait figure d'institution, l'entreprise familiale Amouroux. Installée dans le quartier Malamousque, les asperges y sont cultivées depuis les années 70. Serge, et maintenant ses fils Julien et Gaël, sélectionnent les variétés pour obtenir la meilleure qualité, « la Célestine des sables » (blanche ou violette) et « la sauvageonne » (verte). L'exploitation travaille de façon traditionnelle et détient la certification « Haute Valeur Environnementale » : peu de traitements et des produits récoltés et conditionnés manuellement. La famille Amouroux privilégie les circuits-courts : *« Une grosse part de la production est commercialisée par Cofruid'Oc, une coopérative engagée et écoresponsable. Nous faisons également de la vente directe aux particuliers et aux professionnels. Nous avons parmi nos clients réguliers de nombreux restaurants à Aigues-Mortes, au Grau du Roi, à la Grande Motte mais aussi à Nîmes et Garons, dont le Chef étoilé Michel Kayser ».*

Le choix de Fanchon

A la tête de la Guinguette Les Pieds Nus, un restaurant de bord de mer au Grau du Roi, où l'on ne sert que des produits frais, locaux et de saison, Fanchon est une adepte des asperges Amouroux. *« Je récupère les asperges le matin à l'exploitation et elles sont cuisinées dans la journée. Elles sont excellentes, tendres et savoureuses, sans être amères. Même les vertes ! »* L'asperge de Camargue est un met rafiné qui accompagne aussi bien les viandes que les produits de la mer. Que les moins doués en cuisine se rassurent, la restauratrice est formelle : *« Ces asperges sont succulentes, simplement à la plancha avec un filet d'huile ! »*

+ D'INFOS **Entreprise Amouroux, à Aigues Mortes, 04 66 53 91 76**
Guinguette Les Pieds Nus au Grau du Roi, 04 66 77 69 21

BALADE EN CAMARGUE

Le sentier du butor

Distance : 1,5 km
Durée : 1h
Dénivelé : 0 m
Niveau : facile

Départ depuis le Centre du Scamandre.
Route des Iscles Gallician à Vauvert
06 29 27 46 07
Ouvert du mardi au samedi
(hors jours fériés) de 9h à 18h

Construit sur pilotis, le sentier surplombe étangs et marais. Accessible aux personnes à mobilité réduite, le parcours vous emmène à la rencontre du butor étoilé. Vous y découvrirez les caractéristiques de cet oiseau, son mode de vie, sa nidification et son alimentation. Ici et là, des cabanes et des plateformes permettent de s'arrêter pour mieux observer.

© SMCG

Agenda : les temps forts « printemps - été »

MAI

AIGUES-MORTES

SAISON EXPO
Chapelle des Capucins
> Jusqu'à fin août
> www.ot-aiguesmortes.com

LE P'TIT GEANT
Cie La Houleuse
27 mai
> A 10h30 : spectacle familial à partir de 5 ans
> À 15h : Atelier « Le potager musical », 6-11 ans
Médiathèque André Chamson

LE GRAU DU ROI

SPORTEZ-VOUS BIEN !
Du 2 au 5 mai
> Randonnées découverte le mercredi et vendredi
> Sorties VTT le mardi et jeudi
Divers lieux

© OT GDR

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

BROCANTE, FETE DU SOLEX ET « LIVE VINYLES »
1er mai à partir de 9h
Place de la République

JUIN

21 juin
dans les 3 communes

AIGUES-MORTES

AU(X) FIL(S) DU SEL
Spectacle Cie Les Rasants
17 juin
Déambulation de la tour de Constance aux remparts sud
Infos : 04 66 53 61 55

LE GRAU DU ROI

CONTES A BORD DE LA VALENTINE
2 juin & 7 juillet à 20h
Contes tout public
à bord du bateau La Valentine
En partenariat avec l'association Siloé
Quai Général de Gaulle

FETE DE LA ST-PIERRE
Du 16 au 18 juin
Fête des pêcheurs
Divers lieux

FEMINA VA'A CUP
17 et 18 juin
Course féminine de pirogues polynésiennes
Plage Sud à Port Camargue

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

LES AVENTURIERS DE L'AMOUR PERDU
Cie Sud et Jardin
> 9 juin à 20h30
> 11 juin à 15h30
Spectacle à partir de 12 ans
Tarif 5 €.
Gratuit pour les enfants
Salle Vincent Scotto

NETTOYONS LA NATURE ET JOURNEE PECHE
11 juin à 9h
Rendez-vous aux abords du Vidourle près du restaurant Le Moulin

JUILLET

FEUX D'ARTIFICE DU 14 JUILLET
A Aigues-Mortes et Le Grau du Roi

AIGUES-MORTES

MUSICO'PATIO
7, 21 et 28 juillet à 18h
Apéro-concert
Médiathèque André Chamson

MUSIQUE EN COUR
17 juillet à 21h30
Concert Ibrahim Maalouf
Cour du Logis du Gouverneur

SPECTACLE EQUESTRE
29 juillet à 22h
Ecuries Hasta Luego
Remparts Sud

LE GRAU DU ROI

LA DOLCE VITA
Du 5 au 9 juillet
Village italien d'artisans et producteurs
Place Léon Constantin et bd Maréchal Juin

FEST'IN ZONE
28 et 29 juillet
Festival de musique et arts de la rue
Zone technique à Port-Camargue

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

CINE-CLUB MUSICAL
8 juillet à 21h
Arènes

SOIREE DU TERROIR
13 juillet
Place de la République

AOUT

AIGUES-MORTES

MUSIQUE EN COUR
4 août à 21h30
Concert philarmonique
50 musiciens Junge Bläserphilarmonie Ulm
Cour du Logis du Gouverneur

FETE DE LA SAINT LOUIS 35E EDITION
26 et 27 août
Tournoi de chevalerie, marché médiéval, défilé historique...

LE GRAU DU ROI

FEU D'ARTIFICE
15 août à 22h
Front de mer, bd Maréchal Juin

FETE DU PORT DE PLAISANCE
26 août
Animations, bal, feu d'artifice
Port Camargue

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

FETE VOTIVE
Du 19 au 27 août

PLUS D'INFOS SUR LES ÉVÉNEMENTS
www.ville-aigues-mortes.fr
www.ville-legrauduroi.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
www.terredecamargue.fr